



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWCAL 100E 50% SOLUTION

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DOWCAL 100E 50% SOLUTION
Numéro du produit 65323
UFI UFI: K9WT-W5YG-R000-2JW2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Heat Carrier,

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No. 65323

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé
Dangers pour la santé humaine STOT RE 2 - H373
Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

Mentions de mise en garde	P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.
	P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
	P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
	P330 Rincer la bouche.
	P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
	P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.
UFI	UFI: K9WT-W5YG-R000-2JW2

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ETHANEDIOL			30-60%
Numéro CAS: 107-21-1	Numéro CE: 203-473-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456816-28-XXXX	
Estimation de la toxicité aiguë (orale) :1600 mg/kg			
Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 3500 mg/kg			
Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :> 2.5 mg/l6 heures			
Classification			
Acute Tox. 4 - H302			
STOT RE 2 - H373			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.
--	---

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
-----------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Aldéhydes. Alcools. Ethers. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Evacuer la zone.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Evacuer la zone. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement.
---------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.
-----------------------	---

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Prévoir une ventilation suffisante. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Matériaux appropriés pour conteneurs: Acier. Acier inoxydable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ETHANEDIOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 52 mg/m³ vapeur

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 40 ppm 104 mg/m³ vapeur

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

Commentaires sur les composants Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

ETHANEDIOL (CAS: 107-21-1)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Court terme : 35 mg/m³

Industrie - Cutanée; Long terme : 106 mg/kg p.c. /jour

Consommateur - Cutanée; Long terme : 53 mg/kg p.c. /jour

Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 7 mg/m³

PNEC

- eau douce; 10 mg/l

- eau de mer; 1 mg/l

- Sol; 1.53 mg/kg

- STP; 199.5 mg/l

- Sédiments (eau douce); 37 mg/kg

- Sédiments (eau de mer); 3.7 mg/kg

- rejet intermittent; 10 mg/l

METHYL 1H BENZOTRIAZOLE (CAS: 29385-43-1)

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.3 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 21.2 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.01 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.35 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.01 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.008 mg/l
 - rejet intermittent; 0.086 mg/l
 - eau de mer; 0.02 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0.117 mg/kg p.c. /jour
 - Sédiments (eau de mer); 0.292 mg/kg p.c. /jour
 - Sol; 0.0187 mg/kg p.c. /jour
 - Station d'épuration des eaux usées; 39.4 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc (naturel, latex). Caoutchouc nitrile. Polyéthylène. Alcool polyvinylique (PVA). Polychlorure de vinyle (PVC) Néoprène. Epaisseur: 0.35 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

Couleur	Couleurs diverses.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Miscible à l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Autres informations	Aucune information requise.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Non applicable.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas.
--------------------------------------	----------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Aldéhydes. Alcools. Ethers. Oxydes des substances suivantes: Carbone.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	Pas d'information disponible.
--------------------------------------	-------------------------------

ETA orale (mg/kg)	4 210,53
-------------------	----------

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL ₅₀ inhalation)	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
--------------------------------------	--

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Peut être légèrement irritant pour les yeux.
--	---

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
------------------------------	-------------------------------

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Non sensibilisant. Cobaye
-------------------------	--

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Organes cibles Reins

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux.

Organes cibles Reins

Informations toxicologiques sur les composants

ETHANEDIOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 600,0

Espèces Homme

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion.
DL₅₀ 1600 mg/kg, Orale, Homme

ETA orale (mg/kg) 1 600,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 3 500,0

Espèces Souris

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 3500 mg/kg, Cutanée, Souris

ETA cutanée (mg/kg) 3 500,0

Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation
(CL₅₀ vapeurs mg/l)** 2,5

**Indications (CL₅₀
inhalation)** DL₅₀ > 2.5 mg/l, Inhalatoire, Rat

**ETA inhalation (vapeurs
mg/l)** 2,5

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires
graves/irritation oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in
vitro** Négatif.

**Essais de génotoxicité - in
vivo** Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la
reproduction -
développement** A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Risque possible d'effets néfastes sur la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT
un** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT
rép.** Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Organes cibles Reins

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

Toxicocinétique	La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.
Inhalation	Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Dose létale pour l'homme 100ml
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
Organes cibles	Foie Reins

METHYL 1H BENZOTRIAZOLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 720,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion. DL₅₀ 720 mg/kg, Orale, Rat OECD 401

ETA orale (mg/kg) 720,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Susceptible de nuire au fœtus en cas d'ingestion.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. NOAEL 150 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Susceptible de nuire au fœtus en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Des particules solides piégées derrière les paupières peuvent provoquer des lésions par abrasion.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

ETHANEDIOL

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

METHYL 1H BENZOTRIAZOLE

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants

DOWCAL 100E 50% SOLUTION**ETHANEDIOL**

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 72860 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 96 heures: 6500 - 13000 mg/l,
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 30 minutes: 225 mg/l, Boues activées

METHYL 1H BENZOTRIAZOLE

Toxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 55 mg/l, Cyprinodon variegatus OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heures: 55 mg/l, Invertébrés d'eau de mer Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires CE ₅₀ , 48 heures: 8.58 mg/l, Invertébrés d'eau douce Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires CE ₅₀ , 48 heures: 15.8 mg/l, Invertébrés d'eau douce
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 53 mg/l, Algues d'eau de mer NOEC, 72 heures: 30 mg/l, Algues d'eau de mer Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires EC ₁₀ , 72 heures: 2.86 mg/l, Desmodesmus subspicatus Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires NOEC, 72 heures: 2.5 mg/l, Desmodesmus subspicatus Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires EC ₁₀ , 72 heures: 1.18 mg/l, Desmodesmus subspicatus Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires NOEC, 72 heures: 1.12 mg/l, Desmodesmus subspicatus
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 18.4 mg/l, Daphnia magna Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires EC ₁₀ , 21 jours: 0.4 mg/l, Invertébrés d'eau douce Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires EC ₁₀ , 21 jours: 0.97 mg/l, Invertébrés d'eau douce

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants**ETHANEDIOL**

Persistance et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

Biodégradation - Dégradation (%) 90%: > 10 jours
OECD 301A

METHYL 1H BENZOTRIAZOLE

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être lentement biodégradable.

Biodégradation Eau - Dégradation 4 %: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants**ETHANEDIOL**

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Kow: -1.36

METHYL 1H BENZOTRIAZOLE

Potentiel de bioaccumulation FBC: 4.17, Valeur estimée.

Coefficient de partage log Pow: 1.71 Valeur estimée.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Miscible à l'eau.

Informations écologiques sur les composants**ETHANEDIOL**

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption Eau - Koc: 1 @ °C

METHYL 1H BENZOTRIAZOLE

Mobilité Légèrement soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants**ETHANEDIOL**

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

METHYL 1H BENZOTRIAZOLE

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques sur les composants

ETHANEDIOL

Cod 1.22

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

METHYL 1H BENZOTRIAZOLE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

STOT RE 2 - H373: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

23/03/2023

DOWCAL 100E 50% SOLUTION

Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	65323
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
Signature	Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.